



COMMENT ACCEDER AUX LOCAUX DE L'AT92 ?



AT92, UN SERVICE AGREE PAR LA PREFECTURE



COURBEVOIE

**33 Rue du Moulin des Bruyères
92400 COURBEVOIE**

Train : arrêt «Bécon les bruyères»
(à 10 minutes à pied de la gare)

Bus 178 : arrêt «Moulin des
Bruyères» Bus 278 : arrêt «Moulin
des Bruyères»

CLAMART

**84bis Av. du Général de Gaulle
92140 CLAMART**

Tramway T6 arrêt « Soleil levant»

Bus 579 : arrêt «Soleil Levant»
Bus 189 : arrêt «Soleil Levant»
Bus 190 : arrêt «Soleil Levant»
Bus 390 : arrêt «La Cavée»

L'association Tutélaire des Hauts de Seine, affiliée à l'UNAPEI, est une association loi 1901 créée en 1969 par des parents de personnes vulnérables.

Nos professionnels ont une formation juridique et sociale.

Ils sont entourés d'une équipe pluridisciplinaire et d'une équipe d'encadrement.

Ils ont des compétences en...

- Prestation sociale
- Gestion de patrimoine
- Fiscalité
- Expertise juridique
- Comptabilité
- Priorisation des actions

SOUTIEN AUX TUTEURSFAMILIAUX ET AUX FAMILLES

SERVICE GRATUIT Financement public

AT92
01.81.92.35.42
at92@at92.asso.fr
<https://www.at92.asso.fr>

Ouvert tous les jours sauf le mardi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



DES REPONSES A VOS QUESTIONS

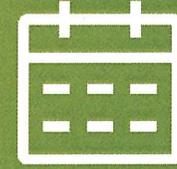
- Comment aider, protéger un proche en difficulté ?
- Quelles démarches effectuer ?
- Comment faire une demande de mesure de protection ?
- Comment gérer les comptes bancaires ?
- Je suis tuteur, puis-je choisir mon successeur ?
- Droits et devoirs des familles ?
- Droits et devoirs de la personne en difficulté ?
- Quelle indemnisation pour le tuteur/curateur familial ?

L'AT92 vous propose une information objective, une aide technique et une écoute pour vous aider dans l'accompagnement d'un proche ou dans l'exercice de la mesure de protection.



DES OUTILS POUR AGIR

- › Analyse de la situation
- › Un conseil pratique et personnalisé
- › Des fiches techniques
- › Des modèles de courriers
- › Des modèles de requêtes au Juge
- › Des modèles de compte rendu de gestion
- › Les coordonnées des organismes et des partenaires sur le territoire
- › Les adresses utiles des Hauts-de-Seine
- › Une fiche d'information pour les différentes aides financières
- › Formulaire d'inventaire
- › La liste des médecins agréés
- › Le guide du curateur



DES RENDEZ VOUS INDIVIDUALISES



Par téléphone



Dans nos bureaux



Dans les tribunaux



Des réponses écrites